REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA DROME COMMUNE DE SAINT MICHEL SUR SAVASSE

Envoyé en préfecture le 11/05/2023 Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID: 026-212603195-20230509-D26_2023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07-26/2023

<u>Date de convocation</u>: 5 mai 2023 <u>Date d'affichage</u>: 5 mai 2023

<u>Objet</u>: Demande de subvention auprès du SDED pour le changement des menuiseries extérieures de l'appartement au-dessus de la mairie

L'an deux mil vingt-trois et le neuf mai à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

<u>Présents</u>: Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Pierre FERRIER - Annabelle MORILLAS

<u>Absents, excusés</u>: Anne-Lise CALABRIN - Audrey MORGANTINI - Virginie TARDY Procuration: Audrey MORGANTINI à Annabelle MORILLAS

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixe le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Energie (AODE), Territoire d'énergie Drôme - SDED a adopté, en Comité Syndical du 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Energétique.

Par délibération du 11 janvier 2022, la commune adhère à cette compétence, à travers sa formule « Energie Plus ». Celle-ci donne notamment accès :

- à un conseil technique pour préconiser les travaux de performance énergétique les mieux adaptés à un bâtiment donné,
- à une aide aux dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).
 Selon le caractère prioritaire ou complémentaire des actions envisagées, le taux de l'aide est de 50 % ou de 20 % de la dépense éligible présentée par la collectivité, dans la limite d'un cumul d'aides maximum de 50 000 € sur une période de trois années civiles glissantes

En contrepartie, dans le cadre du dispositif national des Certificats d'économies d'énergie (CEE) Territoire d'énergie Drôme - SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

La commune de Saint Michel sur Savasse projette des travaux d'économie d'énergie (changement des menuiseries extérieures) dans l'appartement au-dessus de la mairie.

Après un examen technique apporté par Territoire d'énergie Drôme − SDED pour établir la nature et le niveau de performance des opérations éligibles à sa subvention, le montant prévisionnel des travaux d'économies d'énergie s'élève à 7 652 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de Territoire d'énergie Drôme – SDED une aide financière de 20 % pour le changement des menuiseries extérieures dans l'appartement au-dessus de la mairie.

DECIDE de céder à Territoire d'énergie Drôme - SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) qui seront issus des travaux réalisés.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 10 mai 2023

Le Maire

Pierre COLOMB